



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2014-047
* * ***

Objet :
**ELECTION des membres au CONSEIL D'EXPLOITATION de
la REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE**

Délibération affichée le **05 MAI 2014**

L'an deux mille quatorze et le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean Louis - DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – CABOCHE Chrystel - DURAND Véronique – PANTALEONE Alexandra – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie — DEJEAN Anne Marie — CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : NADAL Olivier à Joëlle SOREL - VAILHE Bruno à Martine LABEUR - GOMEZ René à Sylvie CONTRERAS - EDMOND-MARIETTE Gérard à Olivier LECOMTE

Convocation du 24 avril 2014

Mme MATEO Amélie est élue secrétaire à l'unanimité.

Conformément à l'article 2001-184 du 23 février 2001 relatif aux régies chargées de l'exploitation d'un service public, le conseil municipal

- **ELIT à bulletin secret par 23 Voix pour et 6 abstentions**

Les membres proposés par Monsieur le Maire qui siégeront au **Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale d'Electricité**

Président : SOTO Jean-François

Elus du Conseil Municipal

SERVEL Olivier

FALZON Serge

LONGIN Thierry

LEROY Annie

DEHAIL Francine

COLOMBIER François

BIESSE Frédérique

Pour rappel : élection du 11 avril 2014

Membres proposés par M. le Maire

LASSALVY Philippe

JOULLIE Vincent

PAULET Rémi

CABRERA Bruno

BOUILLON André

CONTRERAS Christian

NAVAS Philippe

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.



Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20140502-DEL2014047-DE
Date de télétransmission : 02/05/2014
Date de réception préfecture : 02/05/2014